



**Norme  
internationale**

**ISO 24342**

**Revêtements de sol résilients et  
textiles — Détermination de la  
longueur des bords, de la rectitude  
des arêtes et de l'équerrage des  
dalles et des lames**

*Resilient and textile floor coverings — Determination of side  
length, edge straightness and squareness of tiles and planks*

**Quatrième édition  
2024-06**

[ISO 24342:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7fff8428-1e14-4b12-990a-cb41f62b0fd2/iso-24342-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/7fff8428-1e14-4b12-990a-cb41f62b0fd2/iso-24342-2024>

iTeh Standards  
(<https://standards.itih.ai>)  
Document Preview

[ISO 24342:2024](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/7fff8428-1e14-4ba2-990a-cb41f62b0fd2/iso-24342-2024)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/7fff8428-1e14-4ba2-990a-cb41f62b0fd2/iso-24342-2024>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

Avant-propos .....	iv
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Principe</b> .....	<b>2</b>
<b>5</b> <b>Appareillage</b> .....	<b>2</b>
5.1    Plaque de référence .....	2
5.2    Plaque rigide, en métal ou en verre .....	3
5.3    Appareillage à plaque de base plane .....	3
5.4    Comparateur à cadran, pied à coulisse et/ou jauges d'épaisseur .....	5
5.5    Appareillage à comparateurs à cadran mobiles .....	5
<b>6</b> <b>Échantillonnage et sélection des éprouvettes</b> .....	<b>6</b>
<b>7</b> <b>Atmosphère de conditionnement et d'essai</b> .....	<b>7</b>
7.1    Revêtements de sol résilients .....	7
7.2    Revêtements de sol textiles .....	7
<b>8</b> <b>Mode opératoire</b> .....	<b>7</b>
8.1    Généralités .....	7
8.2    Longueur des bords .....	7
8.2.1    Méthode du comparateur .....	7
8.2.2    Méthode des comparateurs à cadran mobiles .....	7
8.2.3    Méthode du pied à coulisse .....	8
8.3    Rectitude des arêtes .....	9
8.3.1    Méthode des jauges d'épaisseur .....	9
8.3.2    Méthode des comparateurs à cadran mobiles .....	9
8.4    Équerrage .....	9
8.4.1    Méthode des jauges d'épaisseur .....	9
8.4.2    Méthode des comparateurs à cadran mobiles .....	9
<b>9</b> <b>Calcul et expression des résultats</b> .....	<b>9</b>
9.1    Pour l'appareillage à plaque de base plane (5.3) et la jauge d'épaisseur (5.4) .....	9
9.1.1    Longueur des bords .....	9
9.1.2    Rectitude des arêtes .....	9
9.1.3    Équerrage .....	9
9.2    Pour l'appareillage à comparateurs à cadran mobiles .....	10
9.2.1    Dalles .....	10
9.2.2    Lames .....	10
9.3    Pour l'appareillage à pied à coulisse .....	10
<b>10</b> <b>Rapport d'essai</b> .....	<b>10</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>12</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets). L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 219, *Revêtements de sol*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 134, *Revêtements de sol résilients et textiles*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 24342:2018), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- les modes opératoires ont été modifiés pour faire une distinction entre les lames et les dalles. Les [Articles 3, 4, 5, 8 et 9](#) ont donc été mis à jour;
- l'incertitude de mesure des enregistrements définis par la méthode des comparateurs à cadran est passée de 0,02 mm à 0,01 mm.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

# Revêtements de sol résilients et textiles — Détermination de la longueur des bords, de la rectitude des arêtes et de l'équerrage des dalles et des lames

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie des méthodes de détermination de la longueur des bords, de la rectitude des arêtes et de l'équerrage des revêtements de sol résilients ou textiles carrés et/ou rectangulaires sous forme de dalles et de lames.

## 2 Références normatives

Il n'y a pas de références normatives dans le présent document.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

### 3.1 équerrage

mesurage de l'écart par rapport à  $90^\circ$  à chaque angle de la dalle/lame

Note 1 à l'article: Voir la [Figure 1](#).

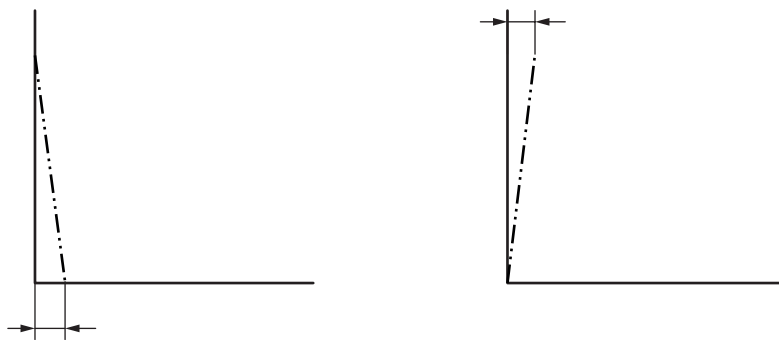


Figure 1 — Définition de l'équerrage

### 3.2 rectitude

propriété d'une arête dont la caractéristique est d'être droite et sans incurvation

Note 1 à l'article: Quelques exemples sont illustrés à la [Figure 2](#).

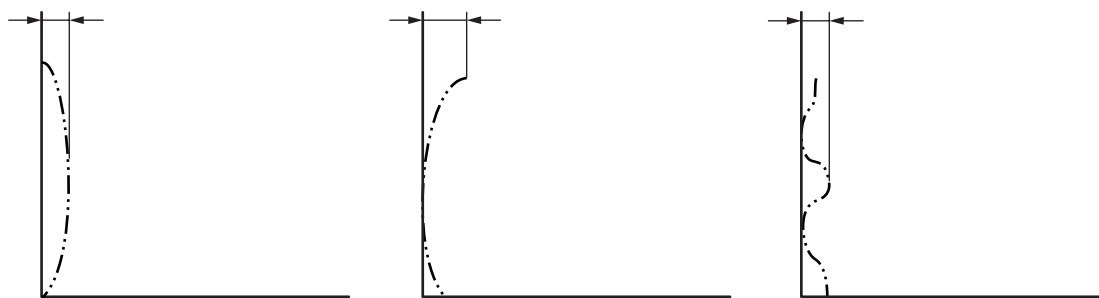


Figure 2 — Exemples de rectitude – Cas de courbes et courbure en S

### 3.3 dalle lame

type de revêtement de sol résilient ou textile de forme prédéterminée, destiné à être utilisé de façon modulaire

Note 1 à l'article: Les dalles sont généralement carrées. Les lames ont un rapport de la longueur divisée par la largeur supérieur ou égal à 1,3. Un produit modulaire avec un rapport inférieur à 1,3 doit être considéré comme une dalle.

## 4 Principe

La longueur des bords, la rectitude et l'équerrage des revêtements de sol résilients ou textiles sous forme de dalles et de lames sont des critères de performance importants qui, s'ils ne sont pas respectés, donnent aux revêtements installés un aspect inacceptable. Il peut s'ensuivre un mauvais alignement des dalles/lames avec des joints disgracieux et des coins qui s'assemblent mal. Les dimensions de la surface d'une dalle/lame sont mesurées à l'aide d'une méthode par contact en des emplacements définis pour chaque sens.

Pour évaluer l'équerrage d'une dalle, chaque coin d'une dalle à angles droits est disposé dans le dièdre d'une équerre de précision, et l'écart maximal entre la branche de l'équerre et l'extrémité de la dalle est mesuré. L'écart maximal entre la branche et l'arête est mesuré en des points définis le long de l'arête pour évaluer la rectitude.

Pour évaluer l'équerrage d'une lame, placer un côté de la lame contre un carré/rectangle et la faire glisser jusqu'à toucher l'autre côté. En utilisant les jauges d'épaisseur, déterminer l'écart maximal par rapport à l'équerre au niveau du petit côté. Répéter le mode opératoire sur l'angle diagonalement opposé. L'écart maximal entre la branche et l'arête est mesuré en des points définis le long de l'arête pour évaluer la rectitude.

NOTE Pour les produits avec système d'assemblage sur les arêtes, la zone visible de la dalle/lame est prise en compte. Les dispositifs peuvent être modifiés pour les produits avec système d'assemblage sur les arêtes, afin de s'assurer que seule la zone visible est prise en compte.

## 5 Appareillage

L'utilisation d'autres méthodes ou dispositifs de mesure est admise lorsqu'il peut être démontré que l'on obtient les mêmes résultats avec la même précision qu'avec les dispositifs et méthodes définis ci-après.

### 5.1 Plaque de référence

Plaque de référence, également dénommée «plaque d'étalonnage», fabriquée aux dimensions cibles de la dalle/lame fabriquée.

La longueur et la largeur de la plaque de référence doivent être, à  $\pm 0,01$  mm près, égales aux dimensions spécifiées des dalles/lames de revêtements de sol résilients ou textiles. La plaque de référence doit avoir au moins deux côtés perpendiculaires l'un par rapport à l'autre, à  $[\pm 0,000\ 18 \text{ rad } (0,01^\circ)]$  près. Ces côtés